

Editorial

De l'instruction au procès pénal

Première audience foraine du Tribunal de Grande instance de Kinshasa Gombe ayant eu pour cadre la prison de Makala en ce tout premier jour de la semaine en cours. Selon la procédure, tout a débuté, il y a un peu plus de deux semaines, par l'instruction qui se définit comme étant la phase de l'instance pénale constituant une sorte d'avant-procès permettant d'établir l'existence d'une infraction et déterminer si les charges relevées à l'encontre des personnes poursuivies sont suffisantes pour qu'une juridiction de jugement soit saisie. Nous y voilà donc ! Il est établi que Vital Kamerhe et consorts sont inculpés pour le détournement des fonds publics destinés au programme des 100 jours du chef de l'État. Barbe hirsute, regard sombre, le directeur de cabinet du chef de l'État est apparu avec une mine déterminée visiblement prêt à en découdre. Il existe bien des pièces à conviction, c'est ce que le tribunal veut à tout prix arriver à démontrer à la face de monde. Même si la défense dans l'ensemble clame l'innocence des prévenus, elle aura bien du mal à mener les débats en leur faveur. Vital Kamerhe et Jammal Samih ont choisi de tout nier en bloc. Les magistrats instructeurs et les avocats de la partie civile forgent leur intime conviction sur la culpabilité de Vital Kamerhe et compagnie. La République s'étant constituée partie civile dans l'objectif de recouvrer l'évasion des millions de dollars placés dans des paradis fiscaux. Des dommages-intérêts pourraient être exigés au cas où... Vital Kamerhe s'étant résolu de se présenter en donneur des leçons aux juges. Le procès est, par définition, très technique. Il appert qu'il existe des témoignages (messages et appels) qui cristallisent les liens entre ce trio qui s'est présenté à la barre. Même si les uns et les autres semblent laisser croire qu'ils n'ont pas d'accointances. Les juges veulent établir clairement qu'il y a bel et bien association des malfaiteurs constituée en bande organisée. La suite (le 25 mai prochain) nous en dira un peu plus...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0034 du mercredi 13 mai 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



Procès Vital Kamerhe : la deuxième étape de l'audience fixée au 25 mai

(Page 2)

La demande de liberté provisoire rejeté par le Tribunal

Plainte de Mukuna contre Kabila : un non-événement



(Page 4)

Les commerçants
bangala devenus grands
hommes d'affaires (P.5)

Adieu l'ami, journaliste,
ministre, sénateur et
patron de presse (Page 9)



Coronavirus : La RDC a dépassé la barre de 1000 cas

Les experts médicaux chinois en soutien au peuple congolais

(Page 9)

Léon Mungamuni :
Les révélations du succès
de la CAN 68 (Page 10)

Visite guidée au Jardin
botanique de Kinshasa
(Page 6)

Déconfinement : la vie ne sera plus comme avant (cas de Paris, Liège et Libreville)

(Pages 12 et 13)



Avec M-PESA votre
argent est en sécurité
et toujours
disponible pour vos
paiements.



Justice/Procès Vital Kamerhe et consorts

La deuxième étape de l'audience fixée au 25 mai prochain

La demande de liberté provisoire rejeté par le Tribunal

Le procès du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, et compagnie a effectivement débuté lundi 11 mai au cours d'une audience foraine dans l'enceinte de la prison centrale de Makala.

Appelés à la barre, Vital Kamerhe et Jammal Samih, le sujet libanais à la tête de deux sociétés commerciales et Jeannot Muhima, chargé du service Import-Export de la présidence de la République ont comparu assistés de leurs avocats respectifs.

Ces prévenus ont répondu aux différentes questions de la cour. A une question de la cour, Vital Kamerhe dira : « Je n'étais pas le seul superviseur, il y avait toute une équipe. Les 100 jours, c'est le programme du chef de l'Etat, nous n'avions pas de Premier ministre, je suis intervenu



au nom du président de la République pour que les travaux se fassent. » Relevant qu'il n'a jamais eu des contacts dans ce cadre avec Jammal Samih qui dira la même chose. Ils sont poursuivis pour détournement des deniers publics, corruption et blanchiment des capitaux. Distinctement, Vital

Kamerhe et Jammal Samih sont accusés de détournement de la somme de plus de 48 millions USD sortie du trésor public et remise à la société du Libanais, Samibo Sarl pour l'achat et l'érection de 1 500 maisons préfabriquées dans le cadre du projet des logements sociaux pour 5

provinces de la RDC. Il leur est également reproché en solidarité le détournement de plus de 2 millions USD remis à une autre société de Jammal, Husmal Sarl, pour l'achat et l'érection de 3 000 maisons préfabriquées pour les policiers et militaires de la ville de Kinshasa.

Jeannot Muhima, chargé du service import-export de la présidence de la République et Vital Kamerhe sont solidairement prévenus de détournement de 1 100 000 USD remis à Muhima pour le dédouanement et le transport des maisons préfabriquées.

L'opinion, qui suit avec une attention soutenue cette audience foraine retransmise par la télévision nationale, attend avec impatience de connaître la suite...

F.S.L.

Présidence de la République

Désiré Kolongele officiellement Dircab intérimaire de Félix Tshisekedi

Désiré-Casimir Kolongele Eberande est officiellement désigné directeur de cabinet intérimaire du chef de l'Etat Félix Tshisekedi. Jusque-là, il était l'adjoint de Vital Kamerhe dont le procès pour détournement de deniers publics a commencé ce lundi 11 mai à Kinshasa.

Professeur et avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe, Désiré-Casimir Kolongele Eberande était directeur de cabinet adjoint en charge des questions juridiques, politiques



et administratives. La confirmation de cet intérim a été lue à la télévision nationale le mardi 12 mai. « Consécutivement à l'empêchement

circonstanciel du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe LwaKaninginyi Kingi, Monsieur le président de la République charge conformément à l'article 9 alinéa 1er de la décision 09/001 du 26 février 2019 portant règlement intérieur du cabinet du président de la République, le professeur docteur Désiré Casimir Kolongele Eberande directeur de cabinet adjoint chargé des questions politiques, administratives et juridiques, d'assumer l'intérim du directeur de

cabinet du chef de l'Etat », a déclaré Kasongo Mwema, porte-parole du chef de l'Etat, sur la RTNC. Désiré-Casimir Kolongele Eberande est docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur en droits Ohada et congolais des affaires et en criminalité économique. Il est professeur aux Universités de Kinshasa et Catholique du Congo. Il dirige le Centre d'expertise juridique et d'actualité du droit des affaires en RDC (CEJADA).

D.S.

Gros plan sur les griefs mis à charge et peines encourues par Kamerhe, Jammal et Muhima !

Le procès contre l'opérateur économique Samih Jammal, le directeur de cabinet du chef de l'Etat Vital Kamerhe et du chargé du service import et export à la Présidence de la République s'est ouvert lundi 11 mai 2020 en audience foraine dans l'enclos de la prison de Makala. Gros plan sur les griefs mis à charge de chacun des prévenus et les peines encourues.

Samih Jammal, trois chefs d'accusation

Comme présumé co-auteurs, par coopération directe avec le prévenu Vital Kamerhe, cet opérateur économique est poursuivi pour détournement des deniers publics. Le premier cas concerne la somme globale de 48 831 148 USD payée à la société SAMIBO sarl et destinée à la construction de 1 500 maisons préfabriquées dans le cadre du projet des logements sociaux, au profit de cinq provinces inscrit au programme de 100 jours.

L'autre détournement porte sur les 2 137 500 USD payés à la Société HUSMAL SARL et destinés à la construction de 3 000 maisons préfabriquées pour les policiers et militaires de la Ville de Kinshasa dans le cadre du programme de 100 jours. Il est également co-auteur avec Vital Kamerhe.

Pour ces griefs, Samih Jammal encoure un à vingt ans de travaux forcés et l'expulsion définitive du territoire de la République après l'exécution de la peine, si le condamné est un étranger.

Son co-accusé, Vital Kamerhe, lui pourrait, en plus de la peine allant de un



à 20 ans de travaux forcés, écoper l'interdiction pour cinq ans au moins et dix ans au plus après l'exécution de la peine, du droit de vote et du droit d'éligibilité mais aussi de l'interdiction d'accès aux fonctions publiques et paraétatiques quel qu'en soit l'échelon.

Deux autres griefs lui sont reprochés. D'abord, le blanchiment des capitaux en ayant transféré une partie de la somme perçue au Liban par des canaux informels et non bancaires. Il encoure une peine de cinq à dix ans de servitude pénale et d'une amende dont le maximum est égal à six fois le montant de la somme blanchie. Le complice du blanchiment sera également puni de la même peine que l'auteur principal.

Ensuite, la corruption de fonctionnaire. Samih Jammal est accusé d'avoir octroyé, indirectement, à Vital Kamerhe, une partie de sa Concession mesurant 50 mètres sur 100 mètres située sur la baie de Ngaliema au quartier Basoko dans la Commune de Ngaliema à Kinshasa, en vue de gagner au nom des Sociétés SAMIBO SARL et HUSMAL SARL des marchés publics de

construction de 1500 et 3 000 maisons préfabriquées. Pour ce grief, la peine requise sera de 15 ans de servitude pénale et d'une amende de cinq cent mille à un million de francs congolais constants.

Vital Kamerhe, trois chefs d'accusation

Détournements des deniers publics, blanchiment des capitaux et corruption. Telles sont les trois chefs d'accusation mis à charge du prévenu Vital Kamerhe. En plus d'être présumé co-auteur, avec Jammal Samih, de la commission des actes punissables par la loi (détournements de 48 831 148 USD payés à la société SAMIBO et de 2 137 500 USD payés à la Société HUSMAL SARL ainsi que le blanchiment des capitaux), Vital Kamerhe est poursuivi pour corruption de fonctionnaire. Il lui est reproché d'avoir accepté, indirectement par l'intermédiaire de sa belle-fille, la Cession d'une concession ainsi que plusieurs avantages pécuniaires indus, afin d'abuser de son influence réelle en tant que superviseur du programme de 100 jours du chef de l'Etat en vue de faire gagner

aux Sociétés Samibo et Husmal les marchés publics de construction de 1 500 et 3 000 maisons préfabriquées.

Et ce, en violation de la procédure d'appels d'offres et des seuils fixés par la législation en matière de passation des marchés par voie de gré à gré.

Au regard des dispositions pertinentes du Code pénal, ces faits sont punis d'une peine de 15 ans de servitude pénale et d'une amende de 500 000 à un million de FC, si l'acte susvisé commis par l'agent public ou toute autre personne dans l'exercice de ses fonctions, de son emploi ou de sa mission, constitue une infraction.

Muhima Ndoole, un chef d'accusation

Ce fonctionnaire de la Présidence de la République est poursuivi pour détournement de deniers publics en complicité avec Vital Kamerhe. Comme présumé co-auteur par coopération directe, il lui est reproché d'avoir détourné la somme de 1 154 800 \$ destinée au dédouanement des containers de maisons préfabriquées. Il encourt une lourde peine.

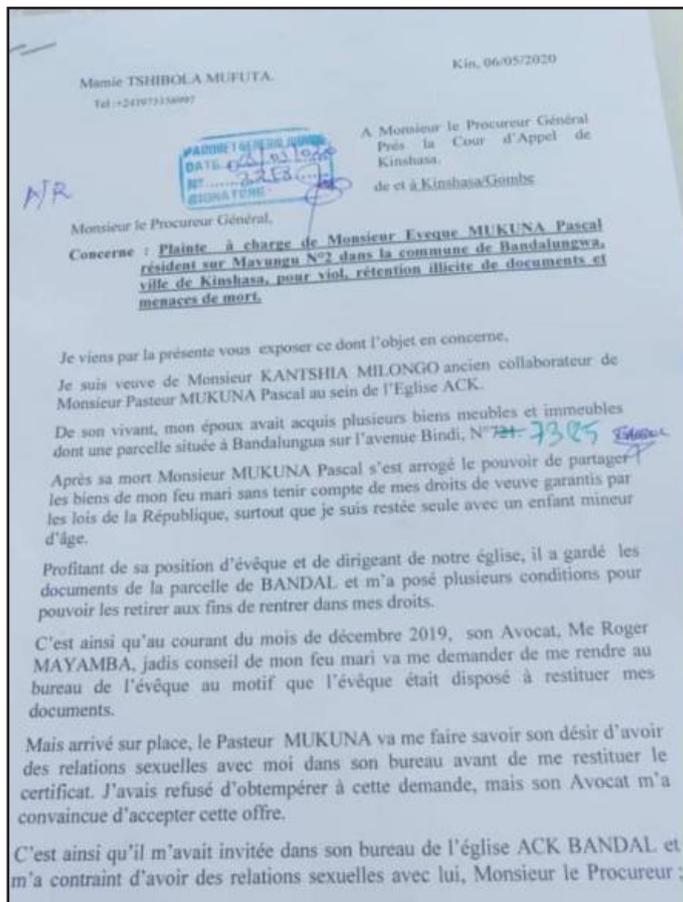
A tout prendre, si chaque prévenu est appelé à organiser sa défense, la justice congolaise qui devient de plus en plus agissante, a l'opportunité d'agir en toute indépendance pour faire toute la lumière sur ce dossier et que les coupables répondent se leurs actes sans complaisance. Ce qui devra moraliser les acteurs commis à la gestion de la res publica. Une promesse ferme faite par Félix Antoine Tshisekedi aux Congolais. On attend pour voir...

L.M.

Plaintes croisées**Pascal Mukuna entre scandale patriotique et éveil sexuel**

Le pasteur évangéliste, Pascal Mukuna se retrouve au cœur d'un scandale sexuel, couplé d'accusations de viol, tout en dirigeant une guerre contre Joseph Kabila. Il a porté une plainte contre l'ancien président congolais, mais voit également une plainte émerger contre lui.

« Kabila a souffert. Ce jeune homme a souffert, acclamez-le ». Cette phrase est belle et bien celle du pasteur Pascal Mukuna, qui harangue ses fidèles à Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK). Nous sommes en 2018. Joseph Kabila affronte les opposants autour de la fameuse machine à voter, accusée alors d'être un outil lui permettant de truquer les élections à venir. Pascal Mukuna est l'un des rares pasteurs à soutenir le camp de Kabila. Il n'hésite même pas à s'attaquer à l'église catholique, meneuse de la lutte pour le départ de Kabila. « Je suis parmi les fondateurs des églises de réveil. Je parle en cette qualité pour dire à [l'abbé Donatien] Nshole de fermer sa bouche. En plus, nous avons des protestants, des musulmans, des kimbanguistes... La Cenco ne peut pas s'approprier seule l'église. Nous n'en avons pas besoin. L'église ne peut pas envoyer les gens mourir. S'ils ont besoin d'argent alors qu'ils demandent comme ils ont l'habitude de le faire. Il ne faut pas chercher de troubles », dit-il dans



une autre vidéo. Le fait est que Pascal Mukuna est populaire à Kinshasa. Il dirige également la très populaire équipe de football de Renaissance Football Club. Acculés, les kabilistes s'allient à cet « homme de Dieu » pour contre-balancer la pression des catholiques et de l'opposition. « Il est vrai que le pasteur a reçu de l'argent du pouvoir à cette époque et même durant la campagne électorale », affirme un défenseur des droits de l'homme à Kinshasa. Mukuna a, en effet, fait partie de l'équipe d'Emmanuel Ramazani Shadary, candidat du Front commun pour le Congo (FCC), qui a perdu à la présidentielle de décembre 2018. **Éveil**

patriotique

Mais, la roue tourne vite au Congo. Félix Tshisekedi arrive au pouvoir à l'issue d'une élection tendue. Mukuna change de camp. Car, le pasteur est originaire de la même région que le nouveau président. Pascal Mukuna appelle désormais à faire partir Joseph Kabila. Évitant toutefois de fustiger Félix Tshisekedi, qui s'est allié à l'ancien président dans une coalition pour diriger le pays. « Joseph Kabila a détruit ce pays. Il faut le faire partir », appelle-t-il dans des diatribes diffusées à longueur de journées et, notamment, sur les réseaux sociaux. Mukuna crée « l'Eveil patriotique », chargé de la mission de chasser

les Kabila. Son discours trouve échos auprès de ceux qui s'opposent à l'ancien président. Car, du point de vue de l'opposition congolaise, et même de la communauté internationale, Joseph Kabila continue de diriger le pays, caché derrière Félix Tshisekedi. Mais, Mukuna n'a pas que la lutte patriotique comme objectif. « Son problème avec Kabila est financier. Il recevait des fonds qui n'arrivent plus depuis l'élection de Tshisekedi. En outre, il tient aussi à se rapprocher de Tshisekedi pour avoir des avantages », explique un proche de la coalition de Kabila.

Suite en page 15

Les commerçants bangala devenus grands hommes d'affaires

Juste après notre dernière parution sur les commerçants Baongo devenus hommes d'affaires, certains nos lecteurs ont réagi pour qu'on parle aussi des hommes d'affaires d'autres provinces. Et nous continuons cette série avec ceux de l'ex-province du Grand Equateur...

Jeannot Bemba Saolona
Né à Libenge dans l'ex grand Equateur, en 1941, très jeune qu'il est dans le commerce, surtout dans le café. Arrivé à Kinshasa, il va développer ses affaires en créant une grande entreprise connue de tout le monde Scibe Zaïre, après d'autres comme Scibe Airlift, une compagnie de location de véhicules, Fnma (fabrication de meubles), GB. Ses affaires ont tellement bien marché, il deviendra le président de l'Aneza (FEC), administrateur de Sofide, Bralima. Proche de Mobutu, il a participé à la conférence nationale souveraine et à l'arrivée de Kabila, il est devenu ministre de l'économie et sénateur pour le compte de Mlc.

Ignace Moleka Liboke
Originaire de la ville de Libenge, il s'est fait connaître à Kinshasa grâce à son magasin African Lux, Comigem, immobilier associé avec Groupimmo galeries présidentielles et la cité Mont Fleury, il est le père de Timothé Moleka, ancien député, gouverneur ministre, Wivine Moleka, journaliste et député, Albert Moleka, ancien directeur de cabinet



Seti Yale

d'Etienne Tshisekedi.

Litho Moboti

Originaire du Grand Equateur, ancien ministre de l'agriculture et des finances, et proche du président Mobutu, avec la zaïrianisation, Litho Moboto acquiert Congofrigo qui deviendra SGA (Société générale d'alimentation), du super marché Tembe na Tembe, il va se lancer dans l'immobilier avec la création du Groupe Litho Moboti (GLM).

Lombo Sese

Originaire du Grand Equateur, après l'érection de Africa Hôtel de Kinshasa, il va ouvrir une extension du même Nom à Mbandaka et qui était le plus huppé de cette ville avec une boîte de nuit qui rivalisée celles de Kinshasa.

Lomata Ititingi

Grand commerçant, originaire de la province de l'Equateur, né en 31 à Mbandaka, il a commencé comme comptable à Otraco en 52 puis à Alhadef. Depuis 60, il est administrateur de sociétés, il excelle dans le commerce du bois, le transport fluvial et import et export, il a été commissaire du peuple, président du groupe parlementaire de l'Equateur, il a été aussi



Bemba Saolona

député de l'HCRPT. Il est le frère aîné de José Endundo

Seti Yale

Né en 1942 à Yakoma dans la province du nord Ubangi, démarre sa carrière à la présidence de la République, tout à tour conseiller de Mobutu et conseiller spécial. Connu du public comme proche du président Mobutu, il fut patron des services de sécurité. Parallèlement à ses fonctions de flic, il monte Sicoira, un groupe qui s'occupe du commerce, des ports, du transport fluvial.

Justin Marie Bomboko Lokumba

Né en 28, il a terminé ses études universitaires à l'ULB en 1959, ancien ministre des affaires étrangères, premier universitaire de l'Equateur, politicien, a eu plusieurs casquettes dans sa vie : ministre, ambassadeur, opérateur économique. Avec la zaïrianisation, on lui découvre son côté commerçant après l'acquisition de Sapa et il se lance également dans l'immobilier.

Nzoigba

Général et compagnon de la révolution, un de 13 officiers militaires qui avait participé à la prise de pouvoir de Mobutu en



Justin Marie Bomboko

1965. Parallèlement à ses fonctions militaires, il était dans le commerce (boulangerie) et l'immobilier.

Kenga

Parent de Mobutu résidant à Mbandaka qui l'ont accueilli lors de ses études. Devenu président de la République, Mobutu fera de ses parents des richissimes de l'Equateur. Il va leur construire un grand hôtel sur l'avenue Mbole et après un grand complexe sur avenue Bonsomi au centre-ville avec terrasse, cinéma night club ainsi qu'une double résidence sur la corniche de l'avenue Bolenge et voisin de la résidence du gouverneur sur l'avenue Eyala.

Papa Bakali

Il est le premier à avoir été tenancier du bar le plus fréquenté de l'ex-Coquilatville, c'est le père de Jo Bakali, ancien président directeur général de la SNEL.

Jules Sambwa Pida Bangi Ancien gouverneur de la banque centrale et ministre, il était opérateur immobilier, après le départ de blancs, il a construit l'alimentation Fine rose sur avenue Bonsomi à Mbandaka (charcuterie, boucherie).

Herman Bangi Bayo

Jardin Botanique de Kinshasa : un lieu de détente et de retrouvailles

Créé en 1933 par Fernand Boeck, Administrateur de Léopoldville à l'époque sous l'appellation de Parc de Boeck, le Jardin Botanique de Kinshasa est l'un des lieux touristiques et culturels les plus prisés par des visiteurs depuis l'époque coloniale jusqu'aujourd'hui. Situé au croisement des avenues Rwakadingi et Kasavubu avec une superficie de 8 hectares, il servait à l'époque coloniale de zone tampon entre la cité indigène et la ville européenne. Ce jardin est un véritable lieu de détente et des retrouvailles.

De bout en bout, le Jardin botanique brille par une verdure impressionnante malgré le vieillissement de certains arbres donnant l'air de se retrouver en pleine forêt équatoriale. On y trouve des arbres tels que le cacaoyer, l'hévéa, le flamboyant royal, Le baobab, le palmier, le cocotier, le bananier, le manguier et tant d'autres espèces floristiques.

Ce jardin attire plus à cause de sa végétation



riche en espèces et du calme qui y règne malgré son emplacement en plein centre-ville. Le public qui le fréquente est divers : les chercheurs, les étudiants, les touristes, les tourtereaux et toutes catégories confondues : femmes, hommes, enfants, jeunes et vieux.

En visitant le site, nous avons pu croiser des groupes des touristes étrangers et des jeunes gens, venant de diverses communes de la capitale pour se détendre et prendre des photos souvenirs. Des couples se tiennent à distance les uns les autres pour

garder leur intimité. En famille aussi, des parents accompagnent leurs enfants pour visiter les espèces d'arbres qui s'y trouvent.

L'accès au site est conditionné par le paiement d'un montant, les nationaux paient 2500 FC pour les et 1000 FC pour les enfants. Tandis que les expatriés paient

entre autres des concerts des orchestres en vue tels que African Jazz, Ok Jazz, Rock'a Mambo, des défilés de mode et des concours de danse, etc.

Fin 60 et début 70, Gérard Madiata organisait des concours "découverte de jeunes talents" d'où sont sortis Emile Soki et Abeti Masikini.

En 1970, le Parc fut débaptisé Parc de la révolution et un amphithéâtre polyvalent y fut construit pour des activités politiques, culturelles et scientifiques. Huit ans plus tard, le Parc de la révolution devient Jardin Botanique de Kinshasa et de nouvelles infrastructures y furent construites.

Resté en abandon pendant plusieurs années, il a connu sa réhabilitation



5000 FC pour les adultes et 2500 FC pour les enfants. Pour joindre l'utile à l'agréable, des kiosques offrent des sucreries et des sandwiches aux visiteurs. Pour r appel, déjà vers les années 40 et 50, le parc de Boeck était un lieu d'attraction et on y organisait plusieurs manifestations culturelles

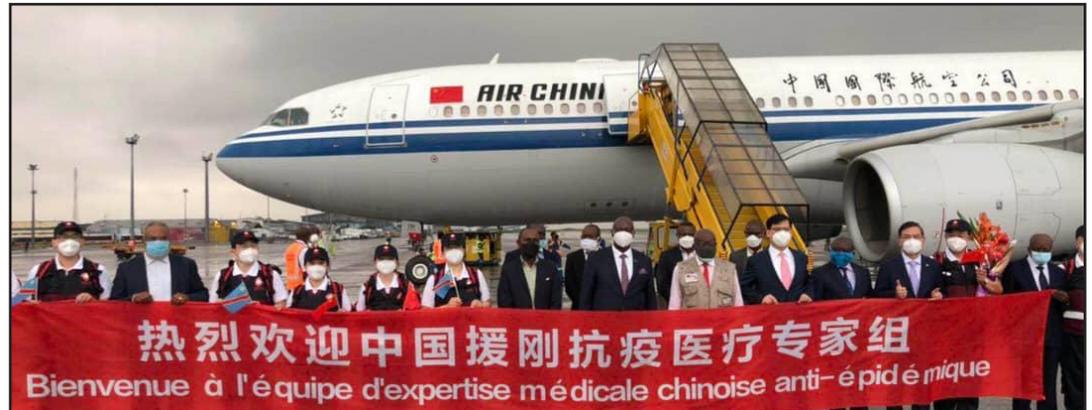
au début des années 2000 grâce à un projet soutenu par la France, l'Union européenne, le Jardin botanique de Belgique et l'ONG les Amis de la nature. Le Jardin botanique de Kinshasa sera réhabilité en 2010 et rouvert par le président Joseph Kabila.

Herman Bangi Bayo



Les experts médicaux chinois en soutien au peuple congolais

L'avion transportant l'équipe d'experts médicaux chinois a atterri le mardi matin à l'aéroport international de Ndjili. Cette délégation, composée de 12 médecins chinois experts en médecine anti-épidémie, a été accueillie par le vice-ministre de la Santé Albert Mpeti et celui des Affaires Etrangères Raymond Tchedia ainsi que par l'ambassadeur de la Chine en RDC Zhu Jing. Ces experts vont travailler avec l'équipe de la riposte contre le corona virus, dirigée par le Pr Muyembe Tanfum pendant deux semaines et aider la RDC à mieux combattre le Covid-19. Pour accompagner l'équipe de la riposte de la RDC, ils ont amené 4 tonnes de matériel sanitaire dans le cadre du partenariat entre les deux pays pour lutter contre cette pandémie. C'est sur l'invitation du gouvernement congolais que l'Etat chinois a décidé d'envoyer en RDC une mission d'expertise médicale afin de mieux aider notre pays dans la riposte contre la pandémie Covid-19. Ce soutien supplémentaire du peuple chinois au peuple



congolais dans la lutte contre ladite pandémie fait preuve de la solidarité sino-congolaise face aux difficultés. Le premier pays touché par l'épidémie Covid-19, la Chine a évidemment réussi à mettre sous contrôle la propagation du virus sur son territoire.

Composée de 12 membres, sélectionnés parmi les meilleurs spécialistes et riches d'expérience de première ligne sur les plans de prévention, de diagnostic et de traitement contre le Covid-19 dont certains d'entre eux ont travaillé en RDC et connaissent bien la situation locale, tandis que d'autres ont participé à la bataille de Hubei, ancien épice de la pandémie en Chine, cette mission va durer deux semaines en RDC avant de poursuivre

leur travail à Brazzaville, en République du Congo. Ces experts ont pour mission de présenter les méthodes et pratiques chinoises en matière de prévention et de contrôle, faire partager leurs expériences avec les autorités sanitaires congolaises pour aider ces dernières à renforcer leur capacité de riposte contre le Covid-19 et enfin, donner des formations aux personnels soignants congolais et à l'équipe médicale chinoise à Kinshasa qui s'est engagée dans le combat contre la pandémie dès le début. Ils vont également échanger dans le cadre des expériences anti-épidémiques avec leurs homologues congolais et jeter des bases pour des pistes de coopération dans l'avenir et sur la lutte

contre d'autres maladies infectieuses.

Par ailleurs, avant de venir à Kinshasa, tous les experts chinois ont passé le dépistage d'acide nucléique et testés négatifs. Les matériels médicaux que le gouvernement chinois fourniront au gouvernement congolais ont été désinfectés.

Pour mieux partager les expériences chinoises de la lutte contre le Covid-19, plusieurs vidéo-conférences ont été organisées par la partie chinoise en faveur des échanges entre les experts chinois et leurs homologues congolais.

D'autre part, la communauté chinoise en RDC a aussi donné du matériel médical aux autorités locales dans la mesure de leurs capacités.

Herman Bangi Bayo



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles / Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Lutte contre le Covid-19

Le médicament «sur lequel la France a misé ne marche pas», estime Didier Raoult

Le Pr Didier Raoult a critiqué le choix de la France de miser sur le Remdesivir pour lutter contre le Covid-19. Selon lui, le traitement à l'hydroxychloroquine est plus efficace et a fait la preuve de sa non-toxicité. Dans le cadre d'un entretien filmé par l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée, le Pr Didier Raoult a pointé du doigt le recours au Remdesivir, un antiviral actuellement testé dans la lutte contre le coronavirus. Selon lui, la France a misé sur ce médicament qui s'est révélé inefficace. «Le médicament sur lequel la France a beaucoup misé, qui est le Remdesivir, ne marche pas. Il y a une énorme



étude multicentrique qui a été faite, contre placebo, qui montre que ça ne marche pas. On sait maintenant [...] que le Remdesivir ne permet pas de sauver les gens. Il n'y

a pas de différence dans la mortalité», a-t-il ainsi commenté au cours de cet entretien.

Le Remdesivir a en particulier été utilisé en France pour traiter l'un

des premiers malades du coronavirus, fin janvier, au CHU de Bordeaux, comme le rapporte Le Parisien.

Par contraste, le professeur Didier Raoult a affirmé que le traitement à l'hydroxychloroquine s'était révélé plus efficace. Il a également assuré que la toxicité de ce traitement, qu'il promet depuis le début de l'épidémie, n'était pas avérée.

«Nous n'avons eu aucune toxicité avec l'hydroxychloroquine. On n'attendait pas qu'il y ait une toxicité, c'est un fantasme. Je ne sais pas d'où il est parti. Était-ce un fantasme pour promouvoir le Remdesivir? [...] Je n'en sais rien. Mais ce n'est pas raisonnable», a-t-il déclaré dans cette vidéo.

L'infectiologue conclut en soulignant l'importance de travailler désormais sur les possibles séquelles laissées par la maladie. Il en appelle à un suivi régulier des personnes anciennement infectées, dont certaines pourraient présenter «une évolutions vers une insuffisance respiratoire».

B.M.



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanosh Local 10,
130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

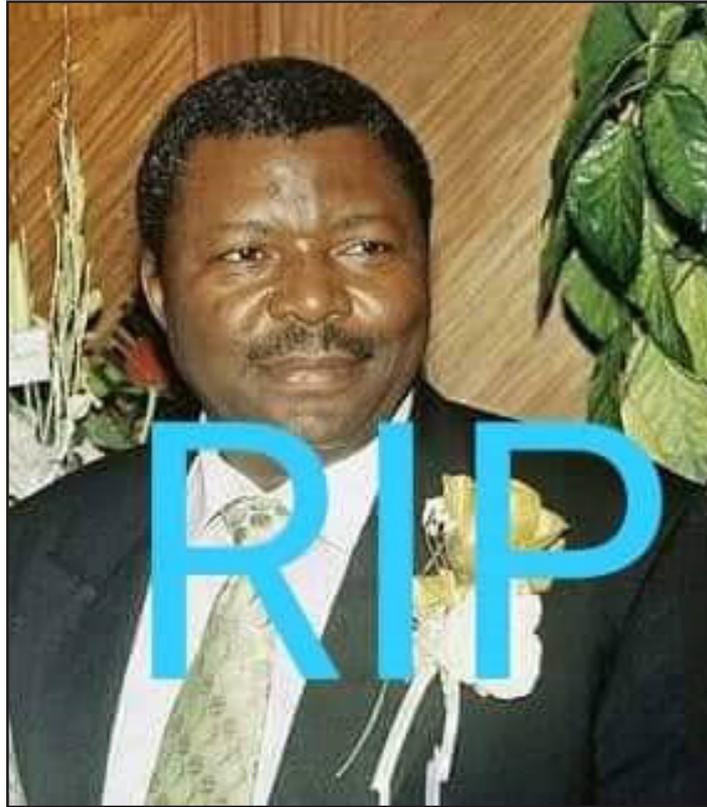
1150 Bruxelles / Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Aubin Ngongo Luwowo,

Adieu l'ami, le confrère et le patron de presse

Une fois de plus la mort vient de frapper dans la sphère de "Mes gens", je viens d'apprendre la mort de Aubin Ngongo Luwowo et je m'empresse de lui dédier ce post-hommage en souvenir de nos liens amicaux qui se sont soudés au fil du temps. C'est en 1975 lors de mon stage de fin d'études à la Renapac que je le rencontre, lui aussi en stage, alors en licence à l'ISTI. Il termine ses études en 1976 et démarre sa carrière à l'OZRT. Il gravit les échelons jusqu'à devenir rédacteur en chef du journal télévisé. En 1992, il quitte la presse pour se lancer dans la politique et est élu commissaire du peuple (député). Après l'avoir perdu de vue, je le retrouve ministre des Sports et de l'Information dans le gouvernement



Birindwa entre 1993 et 1994. Parallèlement à ses fonctions politiques, il s'investit dans ses propres affaires en créant son entreprise

de communications Kin Médias et le journal Libre Expression, d'excellente facture. En 1996, il sollicite mon expertise pour lancer sa chaîne de

radio et télévision RTKM, au départ c'était radio et télévision Kindu-Maniema, qui deviendra après les essais techniques Radio Télévision Kin-Malebo. A l'arrivée de l'AFDL en 1997, il va en exil et en 2000, sa télévision est nationalisée par le gouvernement. C'est à l'accession au pouvoir de Kabila en 2001 qu'on va lui restituer son bien. Depuis, j'avais d'une manière parcellaire de ses nouvelles par le canal de son jeune frère avocat et que je voyais de temps en temps à Bandal sur Inga. C'est une perte, au moment où je suis en confinement. C'est en passant en revue les posts de mes amis que je suis tombé sur ce message qui m'a bouleversé. C'est une grosse perte, adieu l'ami et confrère... Repose en paix !

EIKB65



RAWBANK
is my bank.

CNSS
Caisse Nationale de Sécurité Sociale

*Pour une sécurité sociale
sécurisante*

95, Blvd du 30 juin
B.P 8933 Kin 1 Gombe / RD Congo

Entretien avec Léon Mungamuni "l'homme d'Asmara"

"J'avais marqué le but de la qualification en finale lors de la prolongation..."

Champion d'Afrique de Nations en 1968 et champion d'Afrique de clubs avec V club en 1973, Léon Mungamuni livre les péripéties de l'épopée des Léopards de 1968.

-Vous êtes l'un de vainqueurs de la CAN de football de 1968 à Addis Abeba, comment êtes-vous retrouvé dans cette équipe ?

Quand on m'a sélectionné j'avais à peine 19 ans en 1966 et je jouais dans Nomade, une petite équipe. Lorsque l'équipe de Ghana avait humilié notre équipe nationale en présence du président Mobutu, le joueur ghanéen Ossey Kofi était monté sur le ballon en adressant un salut militaire en direction du président Mobutu. Ce dernier n'avait pas digéré cela et avait fait appel aux joueurs professionnels jouant en Belgique pour venir renforcer l'équipe. Dans le lot on peut citer Freddy Mulongo, Mayama Brain, Mwana Kasongo, Mayokenda Michel, Cyprien Bula, Kabamba Nicodème, Muwawa. C'est par un concours de circonstances que je me suis retrouvé dans l'équipe nationale. Pendant que je jouais dans Nomade, un de mes aînés, un ancien joueur de Nomade qui était devenu journaliste, Tshamala, m'avait invité en 1965 à Brazzaville pour jouer la coupe de l'année avec les Aiglons Cara. J'avais joué les 3 matchs et nous avons remporté la coupe. Comme je n'avais amené qu'une seule tenue, je devais rentrer à Kinshasa chercher mes habits. Entre temps, un autre aîné, Juif



Léon Mungamuni, le héros d'Asmara

Mubiayi avec leur équipe de Basketball, Royal Funa, étaient venus jouer à Brazzaville. Approché par un supporter d'Aiglons Cara qui lui demanderait s'il connaissait un joueur qu'on appelait Lipopo qui jouait dans Nomade. Il ne se souvenait pas de ce nom car à Brazzaville on m'avait baptisé Lipopo parce que je venais de Kinshasa. Une fois de retour, au moment de l'entraînement, il voulait connaître celui qu'on appelait Lipopo. En citant ce nom, je m'étais retourné pour voir celui qui m'appelait. Et le grand Mubiayi m'a démasqué parce que j'étais le seul à réagir. Lorsqu'il avait su que nous projetions mon ami Bumba et moi d'aller jouer à Brazzaville, Juif Mubiayi était allé voir Elonga, qui était le directeur technique de l'équipe nationale pour lui demander de m'incorporer dans l'équipe nationale.

Une fois dans l'équipe nationale, comment s'était passée la préparation ?

Nous avons commencé les entraînements au camp militaire de Kitona où on portait des sacs au dos

pour courir et on jouait dans un terrain sablonneux pour l'endurance. Après nous étions partis au Brésil pour un mois et au retour nous avons joué deux matchs amicaux avec l'équipe de la Roumanie et celle du Ghana que nous avons battu deux buts à un.

Peut-on connaître le parcours de l'équipe lors de cette CAN 68 ?

Nous avons commencé les matchs de poule à Asmara, une province de l'Ethiopie. Nous avons battu le Congo Brazzaville trois buts à zéro lors de notre premier match et nous avons perdu le second par deux buts à un face au Ghana. Et pour se qualifier, nous devons impérativement gagner le troisième match contre le Sénégal. Nous avons ouvert le score avec Kidumu, qui avait remplacé Kabamba et les Sénégalais avaient égalisé et Tshamala a marqué le but de la victoire. Nous avons quitté Asmara pour Addis-Abeba où nous allions rencontrer l'Ethiopie, pays organisateur, en demie finale. Nous avons battu l'Ethiopie par trois buts à deux, Kidumu avait marqué le premier but et moi les

deuxième et troisième buts lors de la prolongation. En finale, nous avons battu le Ghana par un but à zéro, et c'est Kalala qui avait marqué le but de la victoire. J'étais un des pions majeurs de l'équipe et j'avais joué tous les matchs alors que des joueurs talentueux comme Kidumu, Kembo, Kalala étaient au départ des réservistes. D'ailleurs c'est cela qui m'avait valu le surnom de l'homme d'Asmara mais ce match ne s'était pas joué à Asmara mais à Addis-Abeba. On devait logiquement m'appeler l'homme d'Addis-Abeba et comme les gens ne suivaient pas les matchs à la radio, ils ont cru qu'on jouait toujours à Asmara.

Qu'avez-vous reçu comme récompense ?

Le président Mobutu voulait nous offrir des voitures VW mais suite au mécontentement de policiers, il avait remis ces voitures aux commissaires de la police. Les joueurs de Kinshasa avaient reçu chacun 100 Francs et ceux de l'intérieur du pays 400 Francs. Mais Kibonge avait eu la chance, le vieux Etienne Tshisekedi lui avait acheté une VW Coccinelle. Mais il y a quelques années, le Premier ministre Muzito, sur instruction du président Kabila, avait reçu les anciens Léopards de 68 et 74 et avait instruit les services de finances pour qu'on nous paie chaque mois 500 \$. A l'époque, c'était consistant mais maintenant avec le taux de 920 francs le dollar, cela a perdu la moitié de sa valeur.

Propos recueillis par Herman Bangi Bayo

Grandeur et décadence !

L'homonymie qui caractérise l'intitulé de notre chronique l'a rendu célèbre. L'expression française est issue premièrement d'une partie du titre d'un roman d'Honoré Balzac "César Birotteau" publié en 1837. Puis celle-ci fut ensuite employée dans plusieurs ouvrages traduits. "Grandeur et décadence", film de Buster Keaton sorti en 1922 précédant d'une année celui de Raymond Bernard (1923), devancier du roman d'Evelyn Waugh (1928) et de l'opéra de Bertolt Brecht créé en 1930. Côté histoire...

L'actualité chez nous ressemble, à s'y méprendre, à la trame de ces œuvres littéraires et cinématographiques mettant en scène un personnage non moins célèbre du landerneau politique de notre pays, Vital Kamerhe, ci-devant directeur de cabinet du chef de l'État. Mis en cause dans une affaire fort médiatisée de détournement des fonds publics. Ici et ailleurs, les histoires du genre sont légion.

L'opinion suit avec une attention soutenue l'histoire après avoir attendu impatiemment l'annonce du procès dont le premier acte s'est

déroulé en tout début de cette semaine. Éclipsant quelque peu le Covid-19 qui nous tenaille depuis pas moins de deux mois dont un des corollaires est le confinement.

L'affaire continue à alimenter les conversations donnant lieu à d'interminables débats sur l'implication directe ou non de Vital Kamerhe dans une histoire qui fera tâche d'huile dans les annales de la justice congolaise. Par télévision interposée, tout le monde ou presque a suivi cette audience foraine qui a eu pour cadre l'univers carcéral où l'inculpé se trouve en détention préventive. Face à un mis en cause, barbe hirsute, qui se présente comme un flingueur jouant les intellos, un juge magistral et imperial ayant la maîtrise du sujet et se montrant imperturbable.

Exercice inutile de la part de celui qui donne l'impression de posséder la dégainée facile. Le mépris même dans le geste, la sémantique sarcastique qui l'accompagne ne trouve plus d'écho favorable aux yeux de beaucoup qui le qualifient d'arrogant donneur de leçons.

Ce que Vital Kamerhe semble ignorer, c'est

le fait que le juge ainsi que le ministère public le tiennent bien à l'œil. Cherchant à le confondre avec ses co-accusés Jammal Samih qui brusquement a cherché à mener en bateau la cour. Prétextant ne plus savoir parler ni comprendre une langue dans laquelle il s'exprimait parfaitement bien, en y mettant même de l'énergie, dans un passé récent, lorsque le juteux marché lui est tombé dans les bras. Jurant par tous les dieux qu'il ne connaît pas celui qui se tenait à sa gauche (Vital Kamerhe). Ce dernier aussi l'imitant bien comme s'il s'était passé le mot.

Tout compte fait, le tribunal dispose (depuis l'instruction jusqu'au moment de la confrontation à la barre) des preuves et témoignages que l'inculpé n'a pas, encore moins sa défense. Une chose est sûre, les magistrats écoutent tout le monde pour avoir des informations allant jusqu'à rassembler les éléments issus des communications téléphoniques. C'est pourquoi ils se sont appliqués à vérifier les numéros de leurs téléphones portables. On ne s'en sort pas si facilement avec tout ça !

Ce qui va sans dire l'est encore mieux en le disant, les dénégations et toutes les élucubrations des prévenus, les juges n'en ont cure. Eux qui en ont vu d'autres avant ceux-là. Un troisième larron, viendra compléter le tableau pour ce premier acte du procès qui a duré un peu plus de trois heures.

Lui, c'est Jeannot Muhima Ndoole (en charge de l'import et export à la présidence de la République) et donnera la hauteur du montant lui confié par l'ordonnateur de ce dossier, l'élément principal, toujours Vital Kamerhe. Lequel dira, sans ambages, ne pas non plus connaître ce monsieur qu'il avouera l'avoir même nommé par son prénom. La familiarité ne ment pas ! Les avocats ont sollicité de renvoyer l'audience, le temps d'être en possession de tous les éléments du dossier. Ils ont donc deux semaines pour étudier, par le menu, les moindres griefs à charge de leurs clients. Comme on le voit, Vital Kamerhe sera confronté aux informations complémentaires qu'il n'a pas apparemment fait consigner au procès-verbal lors de l'instruction. On en est à attendre l'acte 2...

Bona MASANU

MBOTÉ SOURIEZ

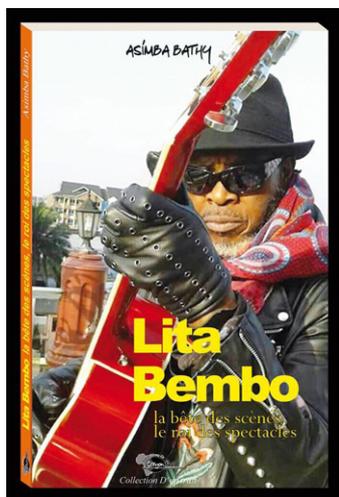
Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Un confinement productif

Confiné et pas constipé !

À peine une semaine après les mesures du confinement tombées comme une vraie bombe sur l'espace normal de fonctionnement des terriens, nombreux sont ceux qui se sont mis tout de suite à râler, comme des enfants rebelles, pour aller dehors, à tout prix. À quelles fins surtout, l'occasion étant plus que propice pour partager de larges plages de sa vie en famille avec sa ou son conjoint-e, les enfants y compris ?

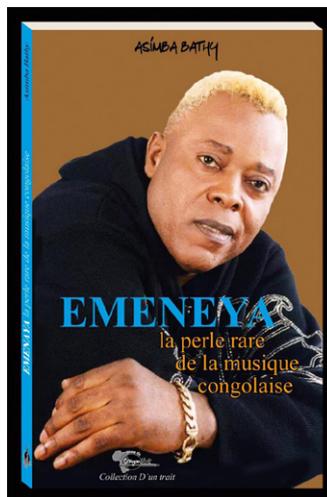
En ce qui nous concerne, nous nous sommes naturellement retrouvés dans notre processus normal de fonctionnement. En ce sens que, travaillant toujours à la maison, nous n'avons pas senti cette « contrainte », hormis le fait que notre calendrier d'activités s'est trouvé comme jeté dans du javel. Donc effacé : le festival du Sénégal en avril, du Maroc en mai et celui de l'Allemagne en juin détergés ! Effacés, annulés ! Notre dehors interdit en quelque sorte. Nous sommes retournés à notre table de travail pour pondre. De l'écriture cette fois. Une écriture



abondante. Pas de dessin, les imprimeurs n'étant pas prêts à rouvrir leurs portes. « Apolosa, un patrimoine oublié ». 108 pages de textes pondus en une semaine, maquette, mise en pages illustrations et cover exécutés ! Quelle surprise pour nous-mêmes ?

L'envie vient et le défis avec : écrire encore, vite et bien. « Lita Bembo, bête des scènes, roi des spectacles ». Une semaine de travail et le tout est bouclé !

« Emeneya, la perle rare de la musique congolaise », mon troisième titre à la troisième semaine de ce challenge que nous nous sommes



imposé nous donne du fil à retordre : comment écrire exclusivement sur Emeneya sans que l'ombre de Papa Wemba ne vienne influencer et dominer sur tout le reste ? Les deux personnages étant liés comme deux frères siamois ! Exercice très difficile à faire... Mais le délai, lui, était là, têtue : une semaine ! On s'en est tiré comme un grand garçon. Comme avec Lita Bembo, 96 pages de textes sont produits.

Le decouffement annoncé dans un premier temps pour le 4 avril en Belgique est repoussé d'un mois. C'est-à-dire jusqu'à 5 mai. Que faire ?

Un nouveau défi : écrire un roman de 80 pages en une semaine ! En face, un vide intégral comme point du départ. Mais, il faut trouver le titre (à titre personnel, j'ai toujours commencé par là pour écrire tout texte, y compris mes articles de presse). Pour la bande dessinée, je dois d'abord dessiner la page de couverture et terminer complètement la maquette du cover avant de me jeter sur les planches que, du reste

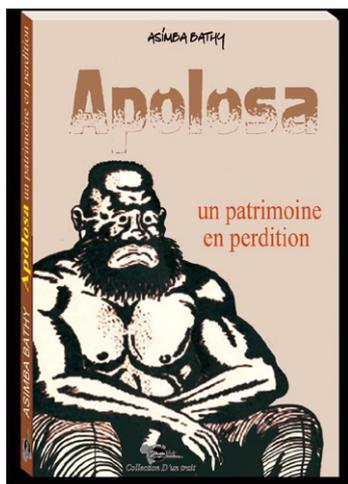
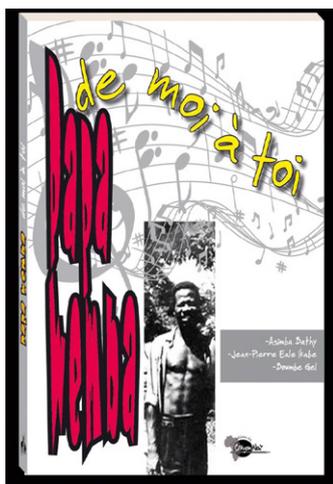
je ne dessine pas dans l'ordre chronologique. J'y vais par celle qui m'inspire le plus. Ainsi, je peux dessiner la dixième page, la dernière, la cinquième, la vingt-deuxième, etc et la première en dernier lieu. Sans d'abord la couv, l'inspiration est bloquée pour moi. C'est ma méthode de travail).

Le titre, la trame, l'intrigue, la chute. « L'enfer à la mayonnaise » est né et écrit en une semaine pile poil, maquette et mise en pages comprise.

Quatre ouvrages écrits en quatre semaines. Du lourd, en dépit du timing, notre background étant d'une solidité à contestation négative.

Déjà avant le confinement, j'avais pris langue au téléphone avec Lita Bembo pour lui partager mon intention d'écrire un livre sur lui. Il a validé l'idée et je lui ai fixé rendez-vous chez moi pour discussion puis la suite dans un resto. Le temps pour moi de revenir d'une ballade d'une semaine à Paris, laquelle m'a conduit au musée du Quai Branly, du Louvre où j'ai vu enfin le fameux tableau de la Joconde : un minuscule tableau de rien du tout qui prend des proportions démesurées dans les images publiées dans les journaux et autres magazines, etc. C'est juste la hauteur de deux têtes et la largeur d'une tête et demi et c'est tout ! Même chose avec le Mannequin pisse de Bruxelles. Une mini statue de la taille d'un avant-bras qui attire les touristes du

Suite en page 15



Déconfinement

Liège entre peur et prudence !

Vendredi 8 mai 2020, gare de Guillemins, 7h 30'. Ambiance inhabituelle, au cinquième jour du premier déconfinement.

La ville est toujours morte. Presque pas de signe de vie pour un endroit qui grouille toujours du monde jusque tard dans la nuit.

Le hall est tristement vide. Sur le quai, malgré un trafic dense, presque personne. Au parking de taxis, à peine trois voitures.

À la place Saint-Lambert au centre-ville, ambiance du monastère. Presque pas de vie : 90% d'activités n'ont pas repris. Chez Schleiper où j'ai l'habitude de m'approvisionner en matériels de dessin, c'est toujours fermé.

Attendons lundi prochain, avec la deuxième vague du déconfinement pour voir. La peur a inspiré la « prudence » à tous ! Les mentalités sont impactées. Il faudra désormais une réadaptation.

Semaine d'après : deuxième étape avec

ouverture des magasins, sauf les bars, les resto, les activités publiques comme les concerts de musique, les représentations théâtrales, les rencontres de football, etc. Le tennis est autorisé mais sans public, rien que pour les séances d'entraînement, vu que cela ne met aux prises que deux personnes du reste bien distancées. La rentrée scolaire ciblée et mitigée reste hypothétique...

Lundi 11, jour tant attendu !

Il est 17 h (heure locale, une de moins à Kinshasa). Dans les quartiers, en ce premier jour du deuxième volet du déconfinement, la vie est toujours et encore morte. À la gare de Guillemins, elle a repris à 1%, comparativement à l'engouement habituel.

Le trafic routier est à 40% et le transport en commun assuré à 100%, quoique au niveau de Bruxelles c'est la grève des chauffeurs dans le secteur qui demandent

encore plus de mesures de sécurité en leur faveur. Sur les voyants des bus devant, derrière et sur le flanc, il est constamment affiché «masque obligatoire».

Cette mention alterne avec l'indication de la direction et surtout cette autre « complet », terme qui a fait intrusion depuis le début du confinement.

En effet, il n'est pas moins fréquent de voir les bus, même ceux qui circulent à vide afficher « complet ».

Alors que malgré le déconfinement, les bus, en tout cas à Liège ne sont pas bondés. En quelques rondes depuis une semaine, je n'en ai vu aucun ayant transporté plus de dix personnes et même pas dix d'ailleurs.

Le plus grand nombre que j'ai vu quelques rares fois, c'est sept ! Au centre-ville où 60% de commerces ont ouvert, à l'exception du secteur Horeb (hotels-restaurants-bars), la vie a repris à 10%.

Petite queue à l'entrée de la galerie Saint-Lambert qui

abrite un grand nombre de magasins, petite queue devant le supermarché Delhaize, grande timidité devant la Fnac, etc. Ici et là, des passants, petit monde ne dépassant pas dix personnes à certains arrêts de bus. La ville semble encore engourdie et ses habitants toujours en mode observation avant de risquer son nez masqué dehors. Liège est donné comme étant ou ayant été l'épicentre du Covid-19 avec le nombre le plus élevé de morts en Belgique. Il fait 12 degrés ce matin et il est annoncé 14 dans l'après-midi. Il fait donc froid et ça le sera davantage cette nuit, la première des trois nuits de Sainte-glace, les trois fameuses nuits de gel du mois de mai pour conjurer le froid. Moins deux degrés de température nous attendent quand le soleil va se décider d'aller se coucher. Car depuis un temps, il s'entête à être là jusqu'à 21 h...

Asimba Bathy

Gabon

Mesure d'allègement du confinement de Libreville

La société civile et l'opposition accusent le gouvernement d'avoir organisé le chaos en levant le pied. Le gouvernement est aussi accusé de mal distribuer l'aide alimentaire ce qui oblige les Gabonais à sortir en masse pour aller chercher de quoi manger. Le Premier ministre gabonais, Julien Nkoghé Békale a tenu à fournir des clarifications.

Le Premier ministre, Julien Nkoghé Békale a expliqué pourquoi, un peu à la surprise générale, le gouvernement a



Libreville après les mesures de déconfinement reprend peu à peu à revivre normalment

décidé de déconfiner partiellement Libreville et ses environs : « Nous ne pouvons pas continuer plus longtemps à confiner les populations du grand

Libreville sans risque d'explosion sociale. Nous avons choisi le réalisme, parce que nos réalités socioéconomiques sont telles que la plupart de nos

populations vivent dans une économie informelle et vivent au jour le jour. » Dans l'immédiat, le gouvernement n'envisage pas un nouveau confinement total de Libreville comme annoncé sur les réseaux sociaux. Nkoghé Békale assure également que toutes les familles vivant dans la pauvreté recevront l'aide alimentaire promise par le président Ali Bongo : «Aucun Gabonais ne sera abandonné. Nous allons atteindre notre objectif et

Suite en page 15

Bob Marley, 39 ans après !

Auteur, compositeur, interprète, Bob Marley reste toujours aujourd'hui surnommé "Le roi du reggae". Retour sur l'incroyable vie du Jamaïcain mort à 36 ans.

L'influence Bob Marley

Il reste, encore aujourd'hui, la légende du reggae. La musique de Bob Marley, de son vrai nom Robert Nesta Marley, a traversé les époques, malgré sa mort très jeune, à 36 ans, le 11 mai 1981. Surnommé "The King of reggae", il est toujours considéré comme le plus grand auteur, compositeur et interprète de tous les temps de ce style musical, et le plus connu. Fort de ses quelque 200 millions d'albums vendus à travers le monde, Bob Marley a aussi permis à la musique jamaïcaine de s'exporter bien au-delà des frontières de son pays d'origine.

Né en 1945 en Jamaïque, il a connu une enfance difficile, entre pauvreté et l'absence d'un père. À l'adolescence, il s'installe à Kingston, la capitale, et enregistre avec d'autres jeunes des reprises ska qui n'ont aucun succès. Il fonde en 1963 The Wailers avec qui il réalise plusieurs tubes dont "Simmer down" qui se classe numéro 1 en Jamaïque, mais le groupe finit par se séparer. En 1966, après plusieurs voyages aux États-Unis et son mariage avec Rita, Bob Marley revient en Jamaïque et rejoint le mouvement rastafari. Il crée aussi son propre



label, sur lequel il sort différents titres dont "Bend down low", mais le succès n'est pas au rendez-vous, malgré une collaboration avec Johnny Nash qui le conduit en 1971 en Suède puis en Angleterre et lui permet d'enregistrer "Reggae on Broadway" en 1972. Persévérant, Bob Marley finit par signer un contrat avec Island Records, qui donne naissance aux albums "Catch a fire" et "Burnin'" tous deux sortis en 1973 et qui le font connaître en Europe. Le vent commence alors à tourner pour lui. En 1974, Eric Clapton reprend son titre "I shot the sheriff", mais surtout, il enregistre "No Woman No Cry" qui sort en 1975 sur l'album "Live !" enregistré à Londres. Sa carrière internationale est définitivement lancée en 1976 avec "Rastaman vibration".

Vaincu par un cancer

Par sa musique reggae engagée et sa culture rastafari, il devient une sorte d'emblème, ce qui ne plaît pas à tout le monde,

et il est victime avec son groupe d'une fusillade à Kingston fin 1976. Blessé par plusieurs balles, il monte néanmoins sur scène deux jours plus tard, avant de s'exiler à Londres en 1977 où il enregistre l'album "Exodus". Dans le même temps, le Jamaïcain se voit diagnostiquer un mélanome, mais refuse l'amputation qui lui est ordonnée. S'ensuivent alors les albums "Kaya", "Babylon by bus" et "Survival", et de nombreux concerts à travers le monde.

En 1980, son cancer s'est généralisé, mais il continue la scène sans rien dire avant de se faire hospitaliser en septembre. Bob Marley décède le 11 mai 1981 durant son sommeil à l'hôpital de Miami. Il sera enterré chez lui à St Ann en Jamaïque le 21 mai, après des funérailles nationales. Il laisse derrière lui onze enfants de sept relations différentes, dont certains font aujourd'hui de la musique. Lui succèdent

des disques posthumes et des compilations reprenant les quelque 350 morceaux qu'il avait enregistrés entre 1963 et 1972.

B.M.

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Infographiste

Abédi Salumu

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo

Congoweb

AfricaNews

CMCT

Crayon noir

EventsRDC

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

Plaintes croisées

Pascal Mukuna entre scandale patriotique et éveil sexuel

Suite de la page 4

Se protéger d'une spoliation

Mais, Mukuna veut aussi échapper à un dossier de spoliation qui pèse sur lui. En effet, dans une interview accordée en septembre 2019, le ministre de la Jeunesse, Billy Kambale, a révélé que plusieurs sites réservés à la formation sont spoliés par des tiers. C'est le cas de la parcelle de l'église ACK du pasteur Mukuna. « Nous avons des centres de réinsertion et de formation des jeunes. Je

suis au regret d'annoncer que ces centres sont spoliés. À Bandalungwa, par exemple, le pasteur Mukuna a mis son église dans un centre de réinsertion professionnelle des jeunes. Nous lui demandons d'enlever son église pour que l'État recouvre ses droits... », affirme-t-il. Alors que le pasteur semblait bien parti pour se faire oublier, sa lutte acharnée contre Kabila a atteint son paroxysme ces dernières semaines. Dans sa plainte, il a épinglé 10 griefs en forme des crimes

commis sous son mandat. Soudain, il se heurte à un scandale. Quelques jours auparavant, une affaire des mœurs défraie la chronique via les réseaux sociaux. Une vidéo circule sur la toile l'ayant mis à nu en le montrant en compagnie d'une dame en train de se livrer à des ébats amoureux dans un véhicule qui semble être le sien. Toute la ville en parle et l'affaire est montée en épingle. Cette dame, sans plus tarder, porte également plainte contre Pascal Mukuna et dans un autre document, elle raconte son calvaire

et les menaces de mort qu'elle aurait subies en forme de chantage de la part de l'évêque. Celui-ci, selon elle, détiendrait par devers lui un document cadastral d'une habitation propriété de son défunt compagnon. La justice est saisie et l'affaire attend son instruction. Par ailleurs, la plainte déposée par l'évangéliste risque de tomber caduque du fait d'une loi de 2018 accordant une immunité aux anciens chefs d'État et aux responsables des corps constitués. Affaire à suivre...

Un confinement productif

Confiné et pas constipé !

Suite de la page 12

monde entier ! Après les deux musées, je suis monté au sommet de la Tour Eiffel d'où j'ai eu droit à une belle vue imprenable (en plongée) de Paris. Revenu à Liège, en Belgique, la mesure du confinement a été décrétée dès le lendemain. Mais j'ai écrit quand même sur Lita Bembo sans lui. Je l'ai eu au téléphone le week-end passé et il a vite fait

de regretter notre rendez-vous manqué. Quand je lui ai dit que j'avais déjà fini le livre, il a hurlé : comment as-tu fait ? Il m'a demandé de prendre le stylo pour noter ce qu'il essayait de me dire. Ça y est dans le livre, je l'ai stoppé tout de suite. Il essaie d'insinuer une autre chose. Je le rassure une fois encore : c'est dans le livre. Il me dit : comment as-tu fait ? Ma réponse : je te connais par cœur.

Je lui ai envoyé la maquette des pages de couverture aussitôt après notre conversation. Il n'en revenait pas : c'est très bien fait, je n'ai rien à dire, s'est-il simplement exclamé. Il rêve maintenant de voir sortir cet ouvrage. Le cinquième ouvrage, écrit bien longtemps avant le confinement a comme titre : « Papa Wemba, de toi à moi » comportant 80 pages et porte les signatures de Jean-Pierre

Eale Ikabe, Boumbe Gel et Asimba Bathy. Le sixième, encore en élaboration va s'appeler : « Papa Wemba, ce jour-là » et est signé par moi seul. J'en profite ici pour lancer une participation à la production par pré-achat, en prenant contact avec moi via mon Messenger ou mon watshapp : 00243 89 999 10 18. Approprions-nous notre histoire et préservons notre patrimoine.

Asimba Bathy

Mesure d'allègement du confinement de Libreville

Suite de la page 13

distribuer l'aide alimentaire aux 60 000 ménages qui ont été recensés.» Le Premier ministre a aussi tenu à rassurer les

954 Gabonais bloqués à l'étranger : « Je voudrais rassurer nos compatriotes à l'extérieur qu'ils ne sont pas oubliés, qu'ils ne sont pas abandonnés. Le président de la République

a instruit le gouvernement de trouver très rapidement une solution. Nous y travaillons. » Quant à un retour à une vie normale, Julien Nkoghé Békale conseille aux

Gabonais de continuer à respecter toutes les mesures barrières en attendant la découverte d'un vaccin.

B.M.



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"